

Travaux
Services industriels
Culture et logement
Enfance, jeunesse et cohésion sociale

**Rénovation et extension de la voirie, du marquage routier, des installations
de régulation du trafic et réfection d'ouvrages
Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics
Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau
et échanges périodiques des compteurs d'eau
Remplacement et extension ordinaires des réseaux des Services industriels
Réfection de surfaces privées communales
Réfection de surfaces extérieures (préaux et parkings) des établissements scolaires**

CREDITS-CADRE ANNUELS 2012

Préavis n° 2011/54

Lausanne, le 19 octobre 2011

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite l'octroi d'un ensemble de crédits-cadre d'investissement du patrimoine administratif pour l'exercice 2012 d'un montant total de 39'280'000 francs.

Le premier crédit est de 4'895'000 francs, dont 3'895'000 francs sont nécessaires à la couverture des frais de rénovation, d'adaptation et d'extension de la voirie, des espaces publics et d'ouvrages, ainsi qu'à la remise en état du marquage routier et des boucles inductives de détection des véhicules faisant suite à ces interventions. Le solde, soit 1'000'000 de francs, concerne la rénovation et l'extension des installations de régulation du trafic.

Le deuxième crédit est de 2'094'000 francs pour les frais de réfection et d'extension ordinaires du réseau des collecteurs publics.

Le troisième crédit s'élève à 7'519'000 francs pour les frais de réfection et d'extension ordinaires du réseau de distribution d'eau, ainsi que pour l'échange périodique des compteurs d'eau. Un subside de l'ECA, de l'ordre de 650'000 francs, sera porté en recettes d'investissement.

Le quatrième crédit, d'un montant de 24'022'000 francs, permet de couvrir les frais de réfection et d'extension des réseaux de distribution du gaz, du chauffage urbain, de l'électricité et du multimédia. La facturation de la main d'œuvre interne, ainsi que des intérêts intercalaires sur les projets financés par ce crédit, estimés à 3'769'000 francs, sera portée en recettes sur les budgets de fonctionnement y relatifs. En outre, des recettes d'investissement (participation de tiers) seront facturées pour un montant estimé à 1'730'000 francs.

Le cinquième crédit, d'un montant de 600'000 francs, couvrira les frais de réfection des revêtements de surfaces (pavage, dallage, revêtement bitumineux, etc.) dans les préaux et parkings d'établissements scolaires.

Enfin, le sixième crédit de 150'000 francs permet de financer les travaux de réfection de surfaces privées communales dont la gestion et l'entretien incombe au Service du logement et des gérances.

2. Préambule

Pour éviter une inflation de préavis, optimiser la coordination technique et financière des projets, permettre une plus grande rapidité d'intervention en supprimant les délais d'obtention des crédits spécifiques et offrir la souplesse d'adaptation nécessaire face aux circonstances imprévisibles ou urgentes, la Municipalité présente une demande groupée de crédits annuels pour l'ensemble des services communaux en charge du domaine public et des réseaux. Ainsi, depuis 2009, les projets des Services industriels et ceux de la Direction des travaux sont intégrés dans le même dossier afin de favoriser une coordination, par projet, conformément à la liste de planification des chantiers annexée à la présente demande de crédits.

Depuis l'exercice 2011, par son Service du logement et des gérances, la Direction culture et logement coordonne également ses interventions sur les parcelles privées communales, notamment pour les chemins et les routes d'accès ou de desserte, avec les services gestionnaires des réseaux.

Enfin, dès 2012, le service des écoles primaires et secondaires de la Direction enfance, jeunesse et cohésion sociale s'est associée à la présente demande de crédits afin de pouvoir, cas échéant, coordonner ses interventions sur les extérieurs des établissements scolaires avec les services gestionnaires de réseaux souterrains.

La méthode de coordination financière « par projet », telle que détaillée dans l'annexe (page 1) permet de réduire notablement les risques qu'un service ne puisse financer, faute de moyens, sa participation à un projet, rendant ainsi caduque le principe même de la planification et de la coordination des chantiers communaux.

Les montants alloués sont à considérer comme des crédits-cadre, subdivisés en sous-crédits distincts, qui sont ouverts en fonction des divers travaux à entreprendre durant l'année. L'ouverture d'un sous-crédit à valoir sur le crédit de réfection et d'extension d'une année échue n'est pas autorisée. Les sous-crédits sont exploités comme des crédits d'investissement.

3. Exposé

3.1 Service des routes et de la mobilité

3.1.1 Divisions « Planification & Projets » et « Construction & Exploitation »

Conformément aux dispositions contenues dans la Loi cantonale sur les routes du 10 décembre 1991 (art. 3, 7, 20 et 56), la construction et l'entretien des routes communales et des routes cantonales en traversée de localité sont du ressort des communes territoriales. L'application des dispositions légales en la matière est dévolue, pour ce qui concerne la Ville de Lausanne, au service des routes et de la mobilité de la Direction des travaux.

Dans le Plan directeur communal¹, des principes d'aménagement visant à améliorer la qualité des espaces publics et la sécurité des usagers ont été développés. Le crédit-cadre permet de financer la réalisation d'un certain nombre d'aménagements prévus ci-dessous en lettre c). Les travaux découlant de ces obligations, de natures très diverses, peuvent néanmoins être résumés en trois groupes principaux, à savoir :

- a) les travaux d'entretien ordinaire de la voirie, qui comprennent la pose d'enduits superficiels, le renouvellement des revêtements bitumineux sur les chaussées et les trottoirs, ainsi que la remise en état d'éléments tels que bordures, caniveaux, entourages d'arbres, barrières, etc. Ces opérations saisonnières, facilement planifiables, sont financées chaque année par le budget de fonctionnement ;
- b) les travaux importants relatifs à des réalisations nouvelles et des reconstructions de la voirie ou d'ouvrages d'art, qui sont mis en œuvre sur la base d'études et de programmes particuliers et pour lesquels les investissements font l'objet de demandes de crédits par la voie de préavis spécifiques ;

¹ BCC 1995, tome II, rapport-préavis n°79, pp. 222 et ss

c) les travaux de rénovation et d'extension de la voirie que l'on peut qualifier de moyenne à faible importance. Il s'agit notamment :

- des travaux de rénovation, d'adaptation et d'extension de la voirie en relation avec des dégradations et des réaménagements de l'espace public ou induits par des constructions privées, y compris les aménagements d'intérêt public sur des terrains cédés à la Ville lors de procédures d'autorisation de construire ;
- des rénovations de la voirie entraînées par des modifications ou des développements des réseaux de conduites industrielles et de collecteurs ;
- des rénovations d'ouvrages d'art ;
- des rénovations d'édicules publics comprenant la remise en état de portes, fenêtres, carrelages et installations sanitaires par les artisans des ateliers et magasins de la Ville et les professionnels de la maçonnerie de l'unité « Travaux ».

Le financement de ces travaux par le budget de fonctionnement n'est pas approprié car il ne s'agit pas d'entretien proprement dit, mais plutôt de rénovations et d'aménagements localisés. De plus, les chantiers chevauchent souvent deux voire trois années civiles et les montants mis en jeu dépassent le cadre usuel du budget.

3.1.2 Divisions « Construction & Exploitation » et « Ateliers et magasins de la Ville »

Nombre de chantiers et de nouveaux aménagements se font sans que les montants nécessaires à leur financement soient inclus dans les préavis ad hoc, en particulier s'agissant de la signalisation lumineuse et d'autres petites interventions non coordonnées. Il est en outre nécessaire que le service puisse également assurer l'exécution rapide de modifications locales non planifiées du marquage et de la signalisation.

La centrale du trafic a en outre été remplacée en 2007 en raison de sa vétusté et de la difficulté à trouver des pièces de rechange. Le nouveau modèle permet une analyse plus fine des paramètres de trafic tels que les comptages, les plans de feux, le contrôle de la qualité de la régulation du trafic, ainsi que le paramétrage des contrôleurs, le stockage des plans de feux, l'archivage des données de comptages, etc. Le coût total de cette rénovation, planifiée sur 9 ans dès le crédit-cadre 2007, est devisé à quelque dix millions de francs. Pour 2012, il s'agira de poursuivre le remplacement des installations de télé-circulation, de la signalisation lumineuse et de la fibre optique qui a débuté en 2008.

3.2 Service d'assainissement

La Loi cantonale du 3 décembre 1957 sur la police des eaux dépendant du domaine public (art. 5) stipule que la surveillance et l'entretien des cours d'eau naturels incombent aux communes. La Loi cantonale du 17 septembre 1974 sur la protection des eaux contre la pollution (art. 20 et 27) impose aux communes l'obligation d'organiser la collecte et l'évacuation des eaux usées et de pourvoir à l'entretien et au fonctionnement régulier des collecteurs publics. Les travaux découlant de ces obligations peuvent, dans une certaine mesure, être planifiés et coordonnés sur un exercice annuel. Il n'est cependant pas possible de prévoir les situations nécessitant une intervention urgente. Ainsi, et afin d'éviter une multitude de préavis, une demande de crédit globale est présentée pour chaque nouvel exercice. Cette pratique a été introduite en 1984 pour financer les travaux :

- de réfection et de remplacement de collecteurs existants ;
- de mise en séparatif de réseaux unitaires existants ;
- d'extension du réseau des collecteurs publics ;
- de réfection du lit des cours d'eau naturels.

Les interventions d'urgence effectuées sur différents collecteurs de manière ponctuelle sont financées à la fois par le budget et par le crédit-cadre annuel, en fonction de la durée et du type de travaux à engager.

3.3 eauservice

Par rénovation et extensions du réseau de distribution d'eau, il faut entendre l'ensemble des travaux accomplis annuellement sur le réseau d'eau potable et qui peut se résumer comme suit :

- remplacement de conduites vétustes ou de calibre insuffisant ;
- modifications et prolongements de tracés ;
- pose de nouvelles conduites ;
- remplacement et pose de nouveaux compteurs.

Par échanges périodiques des compteurs, il faut comprendre le remplacement des postes de mesure (compteurs, clapets, filtres, brise-jet) installés chez les clients depuis plus de 13 ans.

Pour réaliser cette activité, **eauservice** mandate des installateurs sanitaires pour effectuer une partie des changements des postes de mesure, soit quelque 1'700 compteurs pour l'année 2012. Il est à relever qu'un montant de 270'000 francs a été transféré du budget de fonctionnement 2012 d'eauservice sur le crédit-cadre. Cette façon de faire favorisera une uniformité comptable en matière d'amortissement de ces installations.

3.4 Service du logement et des gérances

Dans le cadre de la gestion des immeubles du patrimoine financier de la Ville de Lausanne, le Service du logement et des gérances (SLG) gère plus de cent parcelles privées communales dont certaines sont assimilées à du domaine public. Les chemins d'accès, les pistes cyclables, les aménagements routiers et les trottoirs existants sur ces parcelles nécessitent des réfections périodiques ou ponctuelles en matière de revêtements, de marquages, de canalisations ou pour tout autre nature de travaux d'entretien inhérent à des objets de ce type. Outre les aspects budgétaires, ce genre de travaux nécessite des compétences et des connaissances en matière de génie civil qui sont réunies au sein de la Direction des travaux, plus particulièrement au Service des routes et de la mobilité. Afin d'éviter une inflation de préavis pour des objets de ce type, dans le but d'uniformiser les pratiques au sein de l'administration pour la gestion des projets de génie civil, de limiter les frais et surtout de permettre une plus grande rapidité d'intervention, il a été décidé d'intensifier la collaboration entre services. Dès lors, le SLG intègre ses besoins priorités en matière de réfection routière et de revêtement de surface dans le crédit-cadre annuel interdirections. Les travaux annoncés sont ainsi coordonnés avec les services partenaires au cours de l'année.

3.5 Services des écoles primaires et secondaires

Associé pour la première fois à un crédit-cadre multi-directions, la section bâtiment du service des écoles primaires et secondaires a évalué une première phase prioritaire de réfection des revêtements de surfaces extérieures d'établissements scolaires. Les interventions planifiées touchent plus particulièrement les voies d'accès et les parkings, mais également les surfaces de préaux comportant des risques accrus pour les élèves.

3.6 Services industriels

Par rénovation et extensions ordinaires, il faut entendre l'ensemble des travaux accomplis annuellement sur les réseaux de distribution et qui peut se résumer comme suit :

- remplacement d'installations vétustes ou de calibre insuffisant ;
- modifications et prolongements de tracés ;
- pose de nouvelles conduites et de câbles, construction de postes de transformation ;
- remplacement et pose de nouveaux compteurs ;
- développement et renouvellement des installations d'éclairage public.

4. Situation des crédits-cadre annuels ouverts

4.1 Service des routes et de la mobilité

Année	Crédit octroyé (y.c compléments) Fr.	Montants payés et engagés Fr.	Remarques
2009	4'650'000.00	4'498'740.45	Tous les chantiers sont achevés. Factures finales attendues pour certains d'entre-eux. Aucun dépassement n'est prévu lors du bouclage probable du crédit à fin 2012
2010	5'980'000.00	5'461'656.22	Plusieurs chantiers sont en cours et d'autres sont dans l'attente de la facture finale. Des montants seront encore dépensés jusqu'en 2013 pour le système d'exploitation des transports (centrale de trafic). Aucun dépassement n'est prévu lors du bouclage du crédit à fin 2013
2011	6'210'000.00	5'638'022.30	L'essentiel des travaux planifiés ont été adjugés et sont en cours. Adjudications à faire d'ici la mi-décembre 2011

4.2 Service d'assainissement

Année	Crédit octroyé (y.c compléments) Fr.	Montants payés et engagés Fr.	Remarques
2009	2'500'000.00	2'532'963.38	Tous les chantiers sont achevés. Seul le décompte final du chantier Steilen-Chablière reste à établir. Aucun dépassement n'est prévu lors du bouclage du crédit à fin 2011
2010	2'600'000.00	2'606'801.15	Tous les chantiers sont achevés. Seul le décompte final du chantier de l'av. de France reste à établir. Aucun dépassement n'est prévu lors du bouclage du crédit à fin 2012
2011	2'610'000.00	2'223'000.00	Plusieurs chantiers d'extension du séparatif seront encore adjugés cette année (Sallaz, Devin, Essert)

4.3 eauservice

Année	Crédit octroyé (y.c compléments) Fr.	Montants payés et engagés Fr.	Remarques
2009	8'280'000.00	7'509'285.42	Douze chantiers en cours de réalisation ou en attente de factures finales pour des dépenses projetées d'environ 550'000 francs. Pas de dépassement prévu lors du bouclage du crédit à fin 2012
2010	8'520'000.00	8'021'577.32	Les coûts de la campagne d'échange de compteurs ont dépassé de 100'000 francs les prévisions. Quinze chantiers sont en cours de réalisation pour un montant engagé de 470'000 francs. Pas de dépassement prévu lors du bouclage du crédit à fin 2013
2011	¹ 9'750'000.00	3'765'064.60	La campagne d'échange des compteurs se poursuit. 650'000 francs sont encore disponibles. Trente-deux chantiers sont ouverts pour un montant de 5'916'000 francs, dont dix-neuf sont en cours de réalisation. Trois chantiers ouverts et provisionnés seront réalisés en 2012 ou 2013. Enfin, sept chantiers sont terminés pour une dépense effective de 1'085'000 francs.

¹ y compris crédit complémentaire de fr. 850'000.00, préavis n° 2011/33 du 25.05.2011

4.4 Service du gaz et du chauffage à distance

4.4.1 Distribution de gaz

Année	Crédit octroyé (y.c compléments) Fr.	Montants payés et engagés Fr.	Remarques
2009	9'000'000.00	6'745'032.08	Plusieurs chantiers sont en cours ou terminés sur le territoire communal et les factures finales sont attendues. Pour les chantiers sur les communes de Pully, Rolle, Aubonne, Renens, etc., les factures finales sont également attendues
2010	10'300'000.00	8'634'255.58	Chantiers en cours : RC1 Saint-Sulpice, Perroy, Rolle, compteurs, ainsi que les factures finales pour la pose des revêtements routiers
2011	10'000'000.00	4'433'902.78	Une grande majorité des chantiers sont en cours. Les adjudications des autres chantiers seront faites d'ici fin 2011

4.4.2 Chauffage à distance

Année	Crédit octroyé (y.c compléments) Fr.	Montants payés et engagés Fr.	Remarques
2009	7'190'000.00	4'588'194.11	Plusieurs chantiers sont en cours ou terminés et dans l'attente de la facture finale (Valmont, Biopôle, local échangeurs, avenue d'Ouchy, chaufferie de la poste, Savoie/Ruchonnet)
2010	¹ 9'950'000.00	8'023'555.46	Divers raccordements en cours. D'autres doivent encore être en partie financés en 2011, dont le pousse-tube sous l'autoroute (STEP). Le chantier de Valmont est en cours, ainsi que celui de l'avenue de Longemalle à Renens
2011	8'230'000.00	4'795'380.79	Chantiers en cours, dont celui sur l'axe Ruchonnet/Fraisse. Une dizaine de raccordements reste à financer d'ici la fin de l'année, ainsi que le financement de la sortie de la chaufferie de la STEP et du passage autoroutier

¹ y compris crédit complémentaire de fr. 1'420'000.00, préavis n° 2010/36 du 18.08.2010

4.5 Service de l'électricité

Année	Crédit octroyé (y.c compléments) Fr.	Montants payés et engagés Fr.	Remarques
2009	5'330'000.00	3'351'067.29	Plusieurs projets d'éclairage public (EP) et de postes de transformation (PT) n'ont pas été réalisés ou reportés. Le PT SOURCE actuellement alimenté par une station provisoire doit être construit en définitif. Factures finales attendues pour des projets (RS/PT/EP). Le chantier de la rue du Bugnon prévu dans le crédit-cadre a été intégré dans un préavis spécifique
2010	4'350'000.00	3'467'953.18	Deux postes de transformation reportés de 2009 doivent encore être réalisés. Factures finales de plusieurs projets attendues
2011	4'350'000.00	1'548'353.75	Les chantiers de réseau, de postes de transformation et d'éclairage public sont en cours de réalisation et se poursuivront en 2012. Le projet de pose d'organes de surveillance et de télésignalisation dans les postes de transformation débute et les premières factures sont attendues

4.6 Service du multimédia

Année	Crédit octroyé (y.c compléments) Fr.	Montants payés et engagés Fr.	Remarques
2009	¹ 2'660'000.00	2'598'130.01	Des chantiers sont en voie d'achèvement ; factures finales attendues. Le crédit-cadre sera probablement bouclé à fin 2012
2010	² 4'570'000.00	4'539'456.50	Plusieurs chantiers de raccordement au téléseu sont en cours de réalisation. Le crédit-cadre sera probablement bouclé à fin 2013
2011	3'050'000.00	1'919'338.63	Plusieurs chantiers de raccordement au téléseu sont en cours de réalisation. Les autres travaux planifiés seront adjugés d'ici la fin de l'année

¹ y compris crédit complémentaire de fr. 60'000.00, préavis n° 2008/50 du 29.10.2008

² y compris crédit complémentaire de fr. 2'000'000.00, préavis n° 2010/33 du 14.07.2010

5. Interventions prévues en 2012

5.1 Service des routes et de la mobilité

L'ouverture des chantiers du Service des routes et de la mobilité est tributaire, entre autres, des travaux de canalisations entrepris par les services communaux, de la planification des chantiers de constructions privées, des décisions préavisées par le Comité des espaces publics à l'intention de la Municipalité quant à l'aménagement de la voirie, de la nécessité et de l'urgence de remettre en état, de renforcer ou de remplacer certains tronçons de routes et ouvrages.

Rénovation et réaménagement des espaces publics fr. 660'000.00

- Réfections localisées, trottoirs, places, îlots de sécurité, bastions, zones 30, arrêts tl, y compris les aménagements sur des terrains cédés à la Ville lors de procédures d'autorisation de construire

Travaux de marquage routier, de signalisation et de régulation fr. 190'000.00

- Remise en état du marquage routier, de la signalisation, des boucles inductives de détection des véhicules et de la régulation lumineuse après les travaux des différents services communaux intervenant sur la voirie ou suite à la réalisation de nouveaux projets

Travaux liés aux remplacements et extensions ordinaires des réseaux de conduites souterraines fr. 2'285'000.00

- Les lieux d'intervention sont dépendants des travaux financés par les crédits d'extension des Services industriels, du Service d'assainissement et de **eauservice**, selon liste ci-jointe
- Travaux non planifiés (divers et imprévus) en relation avec des interventions sur les réseaux souterrains (fuites, par exemple) fr. 150'000.00

Rénovation d'ouvrages fr. 360'000.00

- Murs, ponts, ouvrages portuaires et divers

Rénovation d'édicules publics fr. 150'000.00

- Fournitures pour les unités artisanales des ateliers et magasins de la Ville

Fournitures pour l'unité "Travaux" fr. 100'000.00

Système d'exploitation des transports – 6^{ème} étape

- Remplacement des installations de télé-circulation, de la signalisation lumineuse et de la fibre optique fr. 1'000'000.00

Total **fr. 4'895'000.00**

=====

5.2 Service d'assainissement

Les campagnes de contrôles du réseau d'évacuation effectuées, soit dans le cadre de l'établissement du Plan général d'évacuation des eaux, soit en relation avec la coordination des chantiers, ont mis en évidence un état d'altération des canalisations de plus en plus important. Dès lors, de par la planification et la coordination entre les services communaux, et au vu des besoins de réfection et de mise en conformité des réseaux publics, il est nécessaire d'envisager les interventions listées dans le tableau annexé au présent préavis s'agissant de la réfection, du renouvellement et de la mise en séparatif du réseau.

Il convient de souligner les besoins en matière de réfection de collecteurs afin de limiter les risques de pollution du milieu naturel. Ainsi, les principales faiblesses détectées sur les réseaux de collecteurs inspectés sont prévues d'être traitées en priorité et la réhabilitation des tronçons les plus endommagés aura un impact immédiat et positif sur le bilan pollutif du système.

Renouvellement et mise en séparatif du réseau

- Remplacement de conduites vétustes et extensions ordinaires du réseau des collecteurs publics, prolongements de tracés existants, travaux urgents fr. 2'094'000.00

=====

Il convient encore de relever que, même si la réalisation de ces objets est planifiée, souvent de longue date, elle dépend de facteurs extérieurs non maîtrisables comme par exemple l'urgence d'autres projets survenant en cours d'année ou la réalisation d'aménagements importants. Les travaux faisant l'objet du présent préavis sont le reflet du programme à court terme et ne sont pas exhaustifs.

5.3 eauservice

L'ouverture des chantiers d'extension dépend notamment des décisions prises par les Services industriels, la Direction des travaux, les communes alimentées en énergie par la Ville de Lausanne, l'Etat de Vaud et Swisscom. Les facteurs qui ont influé pour établir le programme des travaux 2012 sont :

- les différents programmes des administrations et des entreprises privées relatifs aux travaux de fouille à exécuter ;
- la disponibilité du personnel du service ;
- les modifications de tracés ;
- les demandes imprévisibles de raccordements de lotissement ou bâtiments ;
- les ruptures ayant occasionné d'importants dégâts à la chaussée.

S'agissant des échanges de compteurs, la planification s'effectue en fonction des disponibilités des entreprises sanitaires. Pour la gestion administrative de ces opérations, un collaborateur, dont le salaire est financé par le montant précisé ci-dessous, assure le suivi des mandats et la mise à jour de la base de données SAP. En outre, un ouvrier complète l'effectif de l'équipe « compteurs » afin de pouvoir atteindre l'objectif visant au remplacement de 1'700 compteurs en 2012.

Réseau de distribution

- Remplacement et extension de canalisations à Lausanne : fr. 3'604'000.00
(dont 275'000.00 pour le remplacement de conduites en fonte)
- Remplacement et extension de canalisations hors Lausanne : fr. 2'645'000.00 fr. 6'249'000.00
(dont 475'000.00 pour le remplacement de conduites en fonte)

Echange de compteurs

- Fourniture du poste de mesure :	fr. 870'000.00	
- Sous-traitance :	<u>fr. 400'000.00</u>	<u>fr. 1'270'000.00</u>
Total		fr.7'519'000.00

=====

L'Etablissement Cantonal d'Assurance incendie (ECA) subventionne la Ville à hauteur de 10 % des montants consacrés aux travaux d'extension et de remplacement de conduites de distribution. Pour 2012, ce subside est estimé à 650'000 francs. A noter par ailleurs une modification d'imputation comptable pour les taxes de raccordement pour les nouveaux branchements, estimées à 5 millions de francs en 2012, qui seront comptabilisées en recettes d'investissements en lieu et place de revenus du compte de fonctionnement (conformément aux exigences en la matière) dès 2012.

5.4 Service du logement et des gérances

Dans le cadre de la gestion des immeubles du patrimoine financier de la Ville de Lausanne, le Service du logement et des gérances assume notamment la gestion de plus de cent parcelles privées communales dont certaines sont assimilées à du domaine public. Les chemins d'accès, les pistes cyclables, les aménagements routiers et les trottoirs existants sur ces parcelles nécessitent des réfections périodiques ou ponctuelles en matière de revêtements, de marquages, de canalisations ou pour tout autre nature de travaux d'entretien inhérent à des objets de ce type.

Entretien de parcelles communales privées

- Entretien de parcelles et réfection de revêtements de surface		<u>fr. 250'000.00</u>
Total		fr. 150'000.00

=====

5.5 Services des écoles primaires et secondaires

La section bâtiment a évalué une première phase prioritaire pour la réfection des revêtements de surfaces extérieures d'établissements scolaires. Les interventions touchent particulièrement les voies d'accès et les parkings, ainsi que les surfaces de préaux comportant des risques pour les élèves.

Entretien de sites scolaires		fr. 600'000.00
------------------------------	--	-----------------------

=====

5.6 Service du gaz et du chauffage à distance

L'ouverture des chantiers d'extension dépend notamment des décisions prises par les Services industriels, conformément aux planifications du Plan directeur, des demandes d'approvisionnement provenant des communes alimentées en énergie par la Ville de Lausanne, ainsi que du lancement de travaux annoncés par d'autres services de la Ville et des communes périphériques. Les facteurs qui influenceront sur les décisions en 2012 sont les suivants :

- les différents programmes des administrations et des entreprises privées relatifs aux travaux de fouilles à exécuter ;
- l'avancement des études ;
- la disponibilité du personnel ;
- les modifications de tracés ;
- les demandes imprévisibles de raccordements de lotissements ou de bâtiments ;
- la réfection des chaussées.

*Réseau de distribution du gaz***Remplacement de conduites**

- A Lausanne :	fr. 2'436'000.00	
- Hors Lausanne :	<u>fr. 3'690'000.00</u>	fr. 6'126'000.00

Remplacement de conduites en fonte

- Hors Lausanne		fr. 1'750'000.00
-----------------	--	------------------

Pose de nouvelles conduites

- A Lausanne :	fr. 190'000.00	
- Hors Lausanne :	<u>fr. 860'000.00</u>	fr. 1'050'000.00

Compteurs

- Remplacement et pose de nouveaux compteurs :		fr. 480'000.00
--	--	----------------

*Réseau de distribution du chauffage à distance***Pose de nouvelles conduites**

- A Lausanne :		fr. 6'410'000.00
----------------	--	------------------

Compteurs

- Remplacement et pose de nouveaux compteurs :		<u>fr. 540'000.00</u>
--	--	-----------------------

Total**fr. 16'356'000.00**

=====

Pour information, le total ci-dessus comprend des intérêts intercalaires de 304'000 francs, ainsi que de la main d'œuvre interne pour 2'000'000 francs. Des recettes d'investissement (participation de tiers) seront facturées en 2012 pour un montant estimé à 130'000 francs.

5.7 Service de l'électricité

L'ouverture des chantiers d'extension dépend notamment des décisions prises par les Services industriels conformément aux planifications du Plan directeur, des demandes d'approvisionnement des clients, ainsi que du lancement de travaux annoncés par d'autres services de la Ville et des communes périphériques. Les facteurs qui influenceront sur les décisions en 2012 sont les suivants :

- les demandes de raccordement de lotissements et de bâtiments ;
- les besoins d'extension et de renforcement des réseaux de basse et moyenne tension ;
- l'avancement des études et des mises à l'enquête.

*Réseau de distribution de l'électricité***Construction de nouveaux postes de transformation**

- Sur les communes desservies :		fr. 960'000.00
---------------------------------	--	----------------

Extension du réseau moyenne et basse tension

- Nouveaux branchements clients :	fr. 860'000.00	
- Autres extensions moyenne et basse tension :	<u>fr. 500'000.00</u>	fr. 1'360'000.00

Compteurs

- Remplacement et pose de nouveaux compteurs :		fr. 980'000.00
--	--	----------------

Eclairage public

- Extension, remplacement et mise en conformité du réseau		<u>fr. 1'291'000.00</u>
---	--	-------------------------

Total**fr. 4'591'000.00**

=====

Le total ci-dessus comprend des intérêts intercalaires de 80'000 francs, ainsi que de la main d'œuvre interne pour 1'385'000 francs. Des recettes d'investissement (participation de tiers et finances d'équipement) seront facturées en 2012 pour un montant estimé à 1'400'000 francs.

5.8 Service du multimédia

L'ouverture des chantiers d'extension dépend notamment des décisions prises par les Services industriels, conformément aux planifications du Plan directeur, des demandes d'approvisionnement des clients, ainsi que du lancement de travaux annoncés par d'autres services communaux. Les facteurs qui influenceront sur les décisions en 2012 sont les suivants :

- les différents programmes des administrations et des entreprises privées relatifs aux travaux de fouilles à exécuter ;
- l'avancement des études ;
- la disponibilité du personnel ;
- les modifications de tracés ;
- les demandes imprévisibles de raccordement de lotissements ou de bâtiments ;
- la réfection des chaussées.

Réseau du multimédia

Extension du télé-réseau

- Développement et raccordement : fr. 2'175'000.00

Extension du réseau télécom

- Développement de la fibre optique : fr. 900'000.00

Total

fr.3'075'000.00

=====

Des recettes d'investissement (participation de tiers) seront facturées en 2012 pour un montant estimé à 200'000 francs.

6. Plan des investissements

Les crédits demandés dans le présent préavis figurent au Plan des investissements pour les années 2012 à 2015, de septembre 2011, pour un montant de 38'500'000 francs pour l'ensemble des services (routes et mobilité, assainissement, **ea**uservice, électricité, multimédia, gaz et chauffage à distance) sous le chapitre 8 – « Objets multidirection ».

La différence entre le montant annoncé dans le Plan des investissements et celui sollicité par le présent préavis, à savoir 780'000 francs, résulte de l'intégration, dès 2012, du financement nécessaire aux réfections de surfaces extérieures d'établissements scolaires pour un montant de 600'000 francs. En outre, et comme expliqué plus avant, 270'000 francs supplémentaires sont affectés au remplacement des compteurs pour **ea**uservice. En contrepartie, un montant similaire est soustrait du budget de fonctionnement 2012 dudit service. Enfin, et compte tenu de son intégration récente dans la coordination des travaux, les 150'000 francs sollicités par le service du logement et des gérances n'ont pas été planifiés dans les composants du crédit-cadre annuel.

7. Conséquences sur le budget

Les charges financières annuelles calculées sur l'investissement total, selon la méthode de l'annuité constante peuvent être estimées comme il suit :

- Service des routes et de la mobilité (à 3,25 % pendant 5 ans)	1'076'600
- Service d'assainissement (à 3,25 % pendant 20 ans)	144'000
- ea uservice (à 3,25 % pendant 20 ans)	517'200
- Service du logement et gérances (à 3,25 % pendant 5 ans)	33'000
- Service des écoles primaires et secondaires (à 3,25 % pendant 5 ans)	131'900
- Direction des services industriels (à 3.75 % sur des durées différenciées en fonction du type d'immobilisation (conduites, installations techniques, compteurs, etc.))	<u>1'612'500</u>
- Total	3'515'200
	=====

Les dépenses liées à l'investissement de 3'075'000 francs service du multimédia seront entièrement amorties dans l'année où elles seront effectuées. Ces dépenses ne supportent pas de charge d'intérêt.

Par ailleurs, les frais de personnel interne et les intérêts intercalaires comptabilisés sur la part du crédit-cadre des Services industriels, soit un montant annoncé de 3'769'000 francs, seront portés en recettes dans les budgets de fonctionnement des services concernés, conformément à la répartition annoncée en page 2 du tableau remis en annexe.

8. Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis n° 2011/54 de la Municipalité, du 19 octobre 2011 ;
ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire ;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 39'280'000 francs réparti comme il suit :
 - a) 4'895'000 francs pour couvrir, en 2012, les frais relatifs à la rénovation et à l'extension de la voirie, au marquage routier, aux installations de régulation du trafic et à la réfection d'ouvrages (Service des routes et de la mobilité) ;
 - b) 2'094'000 francs pour couvrir, en 2012, les frais relatifs à la rénovation et à l'extension du réseau des collecteurs publics (Service d'assainissement) ;
 - c) 7'519'000 francs pour couvrir, en 2012, les frais relatifs à la rénovation et à l'extension du réseau d'eau et aux échanges périodiques des compteurs d'eau (**ea**uservice) ;
 - d) 150'000 francs pour couvrir, en 2012, les frais relatifs à l'entretien de surfaces privées communales, à savoir des chemins et routes de desserte de parcelles, propriété de la Ville (Service du logement et des gérances) ;
 - e) 600'000 francs pour couvrir, en 2012, les frais relatifs à l'entretien des surfaces extérieures d'établissements scolaires (Service des écoles primaires et secondaires)

-
- f) 24'022'000 francs pour couvrir, en 2012, les frais relatifs aux rénovations et extensions des différents réseaux des Services industriels, sommes à porter au débit des comptes suivants :
- réseau du Service du gaz et du chauffage à distance fr. 16'356'000.00
 - réseau du Service de l'électricité fr. 4'591'000.00
 - réseau du Service du multimédia fr. 3'075'000.00
2. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les charges d'amortissements sur la rubrique 331 de chaque service ;
 3. d'autoriser la Municipalité à amortir dans l'année où celles-ci ont lieu, les dépenses relatives au service du multimédia ;
 4. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser, en fonction des dépenses réelles, les intérêts y relatifs sur la rubrique 390 des services de la Direction des travaux, de la Direction de la culture et du logement et celle de l'enfance, jeunesse et cohésion sociale, ainsi que sur la rubrique 322 pour ceux de la Direction des services industriels ;
 5. de porter en amortissement des crédits susmentionnés les recettes et les subventions qui pourraient être accordées.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
Christian Zutter